

Note de synthèse du rapport d'étude :

L'action culturelle dans les quartiers populaires de Toulouse

« L'accessibilité des populations au prisme de l'offre artistique et culturelle »

I) Aux origines de l'étude : les politiques culturelles à destination des quartiers populaires au cœur des réflexions du Couac

Cette étude sociologique émane d'une commande du Couac (Collectif Urgence d'Acteurs Culturels), acteur associatif et collectif de l'agglomération toulousaine, qui réfléchit à la question de la culture dans les quartiers populaires¹ dans le cadre de la commission « Culture et quartiers populaires » créée le 8 juin 2010. Celle-ci réunit plusieurs structures membres du collectif qui partagent leurs expériences et savoir-faire lors de réunions régulières.

Dans le cadre du travail débuté par cette commission, notre position de sociologue a pris sens afin d'interroger les enjeux autour de **l'accessibilité aux structures d'action culturelle des populations des quartiers populaires**. Par structure d'action culturelle, nous entendons l'ensemble des structures du champ culturel qui permettent la diffusion, la création artistique ainsi que la mise en relation de la création avec la population.

Cette étude a pour objectif d'alimenter le travail mené au sein de la commission nouvellement créée.

II) Une démarche qualitative ancrée dans la sociologie des organisations et de l'action publique territoriale

Comment les structures d'action culturelle pensent et mettent en œuvre l'accessibilité des populations des quartiers populaires dans leur offre ?

Telle a été la problématique qui a guidé notre démarche d'investigation autour de deux hypothèses de travail :

→ Les relations entre les structures – la manière dont elles collaborent ou non – conditionnent l'accessibilité des populations.

→ La manière dont les structures d'action culturelle pensent le public dans des référentiels d'action, structure les modes d'accessibilité à ce public.

¹ Dans cette étude, les quartiers populaires correspondent aux « quartiers prioritaires » ou « zones urbaines sensibles » qui font l'objet de la politique de la ville dès les années quatre-vingt en France.

Cette étude qualitative repose sur un matériau constitué principalement de **trente entretiens semi directifs** menés auprès de quinze acteurs associatifs et de huit opérateurs municipaux menant une action culturelle², de quatre techniciens ainsi que de trois membres du personnel politique municipal.

Afin d'étudier de manière approfondie les dynamiques de l'action collective au sein des quartiers dans l'optique de répondre à l'une de nos hypothèse de départ, nous avons choisi comme terrain d'investigation deux quartiers Zus de Toulouse : Bagatelle/La Faourette/Bordelongue situé au cœur du Grand Mirail et Empalot situé au Sud de Toulouse.

Un corpus de documents composés de différents travaux de recherche, de textes normatifs ainsi que de documents municipaux nous ont permis de contextualiser et approfondir notre analyse.

C'est au prisme de la **sociologie des organisations et de l'action publique territoriale** que nous nous sommes proposés de questionner l'action culturelle dans les quartiers populaires. Ce cadre théorique nous permet de rester au plus près de la commande en interrogeant l'accessibilité des populations à partir d'une **analyse des relations entre les acteurs et de leurs référentiels d'action**.

A travers cette étude, sont réinterrogés des termes, des concepts, des paradigmes imprégnant le champ des politiques culturelles mais également des politiques de la ville, tels que l'accessibilité mais également la démocratisation culturelle, la démocratie culturelle, la diversité culturelle.

Deux questions sous-tendent l'étude :

- Comment mieux travailler la question culturelle avec les publics des quartiers populaires ?
- Comment favoriser la mise en cohérence de l'action culturelle dans les quartiers populaires et la synergie entre les acteurs ?

² C'est-à-dire la diffusion, la création ainsi que la mise en relation de la création avec la population.

III) Résultats principaux

A. Toulouse, une action culturelle urbaine en redéfinition

Les populations des quartiers populaires font actuellement l'objet d'une réflexion politique municipale, impulsée par l'**engagement de personnalités politiques et de techniciens**. Cette réflexion s'analyse également comme une **stratégie de légitimation politique** dans le cadre d'une concurrence avec d'autres villes³ en avance sur la question.

Elle se concrétise dans la **réorganisation progressive des services** culturels, socioculturels et ceux en charge de la politique de la ville afin de **favoriser une interpénétration des enjeux** dans le cadre d'une démarche plus transversale. Toutefois, l'articulation entre les services est actuellement difficile à percevoir du fait notamment de **logiques d'action divergentes** marquées par des habitudes de travail.

Un autre constat important concerne la **municipalisation de l'action culturelle** dans les quartiers populaires dont témoigne la politique équipementière menée. **L'équipement est alors perçu comme outil primordial d'accessibilité aux populations**.

La tendance de la mairie à vouloir soutenir l'action municipale face à l'action associative des quartiers populaires est observable à travers la **relégitimation du socioculturel**⁴, c'est-à-dire de la plupart des équipements municipaux présents dans les quartiers populaires.

Ensuite, la logique d'octroi de subventions étant guidée par des critères de plus en plus qualitatifs, les associations sont de moins en moins considérées comme des relais par la municipalité, mais comme des « **prestataires** » de service.

B. Les relations entre les structures d'action culturelle : de l'injonction de faire ensemble à l'exigence du commun

L'accessibilité des populations est au cœur des relations entre les acteurs car elle est au cœur de leurs stratégies. On observe donc à travers les démarches partenariales deux logiques : celle de **démocratisation** guidée par une volonté d'élargissement des publics et celle de **démocratie culturelle** cherchant à mieux comprendre les publics afin de s'adapter à eux. Dans ce cas, l'« appropriation » des lieux par les habitants est l'objectif souhaité.

Les **partenariats**, relations formalisées autour d'un projet entre des structures généralement non homogènes d'un point de vue professionnel⁵, sont **souvent imposés** par les cadres institutionnels et peu appropriés par les acteurs de terrain. Malgré tout, l'échange de ressources réciproques, notamment en termes de publics, pousse des structures à nouer des partenariats de leur propre gré.

³ On pense ici à Lyon et Rennes.

⁴ Le socioculturel a longtemps été délaissé par les municipalités antérieures.

⁵ Généralement entre équipements municipaux et associations.

Les **coopérations**, relations plus informelles, nouées le plus souvent en milieu professionnel assez homogène⁶, témoignent d'une **bonne dynamique de coopérations informelles**.

Enfin, des **relations unilatérales de mise à disposition de locaux**, la plupart du temps par des équipements municipaux aux associations, souffrent de blocages liés à la **personnification de la structure** mais également aux **coûts des locaux de certains équipements**.

Plusieurs raisons expliquent les relations conflictuelles ou l'absence de relation entre les structures. D'une part, il peut s'agir de **logiques différentes propres aux modes de gestion** (administratif/associatif) **et/ou aux champs professionnels** (culturel/socioculturel/social). D'autre part, la **logique de concurrence** entre les structures est prégnante. Enfin, dans un contexte de précarisation, les structures sont globalement plus tournées sur leur fonctionnement propre au détriment d'une logique de territoire.

Concernant les relations avec les équipes artistiques, des **partenariats** se créent autour de **résidences d'artistes**, guidés par une volonté d'accessibilité des publics à travers une démarche de médiation culturelle, ou dans le cadre de **prestations de service**. Des **coopérations** sont impulsées, notamment dans le cadre de **réseaux**, par la recherche de **légitimités réciproques**. Tandis que les structures de quartier recherchent le **professionnalisme** de l'artiste, celui-ci a besoin d'un « **droit d'entrée** » dans le quartier. Enfin, le rôle de l'artiste n'est pas toujours reconnu par les acteurs de terrain ; du côté de l'artiste, il n'est pas toujours pensé.

C. L'accessibilité des populations : une diversité de conceptions et de pratiques

Les **référentiels d'action**, basés sur des conceptions des publics, de l'action culturelle et de la culture, sont à **l'origine de grands concepts et manières d'appréhender l'accessibilité des publics** qui sont complexes, parfois en contradiction, parfois complémentaire.

Quatre référentiels peuvent être repérés : **social, éducatif, consumériste et citoyen**. Les différents modes d'accessibilité repérés dans le cadre de cette étude⁷ ne sont donc pas perçus de la même manière.

Les principes de **démocratisation culturelle**⁸, souvent **remis en cause dans les discours**, le sont beaucoup moins dans les pratiques puisqu'ils imprègnent encore les trois premiers référentiels d'action. Selon ces principes, l'accessibilité repose principalement sur une politique de **baisse tarifaire**, de **médiation culturelle** et sur une **offre culturelle diversifiée**.

⁶ Entre associations, entre équipements municipaux, entre structures du même domaine.

⁷ Il s'agit des tarifs, de l'accompagnement des publics, de la communication/information, des pratiques amateurs, de la programmation, de la participation des habitants, de l'accès au cadre bâti.

⁸ La logique de démocratisation culturelle vise à faire accéder le plus grand nombre à la culture au sens universaliste du terme.

Quant au **référentiel de l'action citoyenne, inscrit dans la logique de démocratie culturelle**⁹, il permet une plus grande accessibilité des populations des quartiers populaires. En effet, il favorise la **participation des populations aux projets de création artistique ainsi qu'aux prises de décisions**. Il se traduit également par l'**adoption de nouvelles démarches d'action** permettant l'**expression des identités culturelles de chacun et leur valorisation**.

Un autre constat met en évidence que la distinction dans l'application des différents référentiels d'action s'explique principalement par la **prégnance des logiques professionnelles** et donc des représentations et des positionnements personnels à l'intérieur d'un même type de structure.

Enfin, ces différents référentiels d'action, s'ils ne sont pas bien repérés, **freinent le développement d'un langage commun** entre les acteurs.

IV) **Propositions de pistes de réflexion et d'action : de la co-construction d'une politique culturelle orientée dans le sens de la démocratie culturelle.**

A partir des résultats de cette enquête, nous proposons des pistes de réflexion et d'action dont le Couac, par l'intermédiaire de sa structure propre ou de ses adhérents associatifs, peut se saisir.

→ *Participer à l'amélioration du dialogue entre les acteurs institutionnels et les acteurs associatifs culturels ;*

→ *Développer un axe de formation sur l'action culturelle dans les quartiers populaires ;*

→ *Poursuivre le travail d'identification de l'action culturelle menée dans les quartiers populaires, initié dans cette étude, notamment au prisme de l'accessibilité des publics ;*

→ *Inscrire les actions menées par les structures associatives du Couac dans une démarche de repérage et de soutien des cultures des habitants dans le cadre du référentiel de l'action citoyenne.*

⁹ La logique de démocratie culturelle cherche à contester les hiérarchies culturelles présentes dans la logique de démocratisation en valorisant l'expression de la diversité des cultures, entre autres les cultures dites « populaires ».